

Nom de la zone : Richelieu

Date : 15 juil. 25

Catégorie de problématique : 13. Présence d'une espèce exotique envahissante

- **Autre catégorie #1 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément
- **Autre catégorie #2 (facultatif) :** Au besoin, choisissez un élément

Autre(s) nom(s) pour cette catégorie dans le PDE (facultatif) :

Catégorie présente : ☒

Catégorie potentiellement présente : ☐

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

DESCRIPTION FACTUELLE : *[Décrivez sommairement l'information factuelle ainsi que les sources de données et les références, si applicable. Si une problématique de cette catégorie est potentiellement présente, décrire les attitudes, les comportements, les hypothèses permettant de soupçonner sa présence]*

« Une espèce exotique envahissante (EEE) est un végétal, un animal ou un micro-organisme (virus, bactérie ou champignon) introduit hors de son aire de répartition naturelle, qui colonise de nouveaux sites ou de nouvelles régions à un rythme rapide et qui peut former des populations dominantes. » (MELCCFP, s.d.)

Sur le territoire du bassin de la rivière Richelieu et de la zone Saint-Laurent, plusieurs espèces exotiques envahissantes (EEE) fauniques et floristiques sont observées, certaines étant déjà établies et d'autres étant potentiellement envahissantes et devant être surveillées. Quelques études ponctuelles permettant de confirmer la présence d'espèces floristiques sur le territoire ont été réalisées. Plusieurs observations de ces EEE floristiques ont également été faites lors des différents projets de caractérisation des cours d'eau réalisées par le COVABAR, dont plusieurs au sein du bassin versant de la rivière L'Acadie.

Les EEE sont une menace à la biodiversité, ils apportent des dépenses importantes et sont un enjeu pour la santé publique. D'ailleurs, les changements climatiques vont agrandir l'aire de répartition des espèces leur permettant de coloniser de nouveaux territoires. Certaines d'entre elles causent déjà des problèmes aux espèces indigènes vulnérables. C'est le cas de la carpe et de la tanche qui sont des espèces compétitives au chevalier cuirré dans la rivière Richelieu et la zone du St-Laurent (COSEPAQ, 2014).

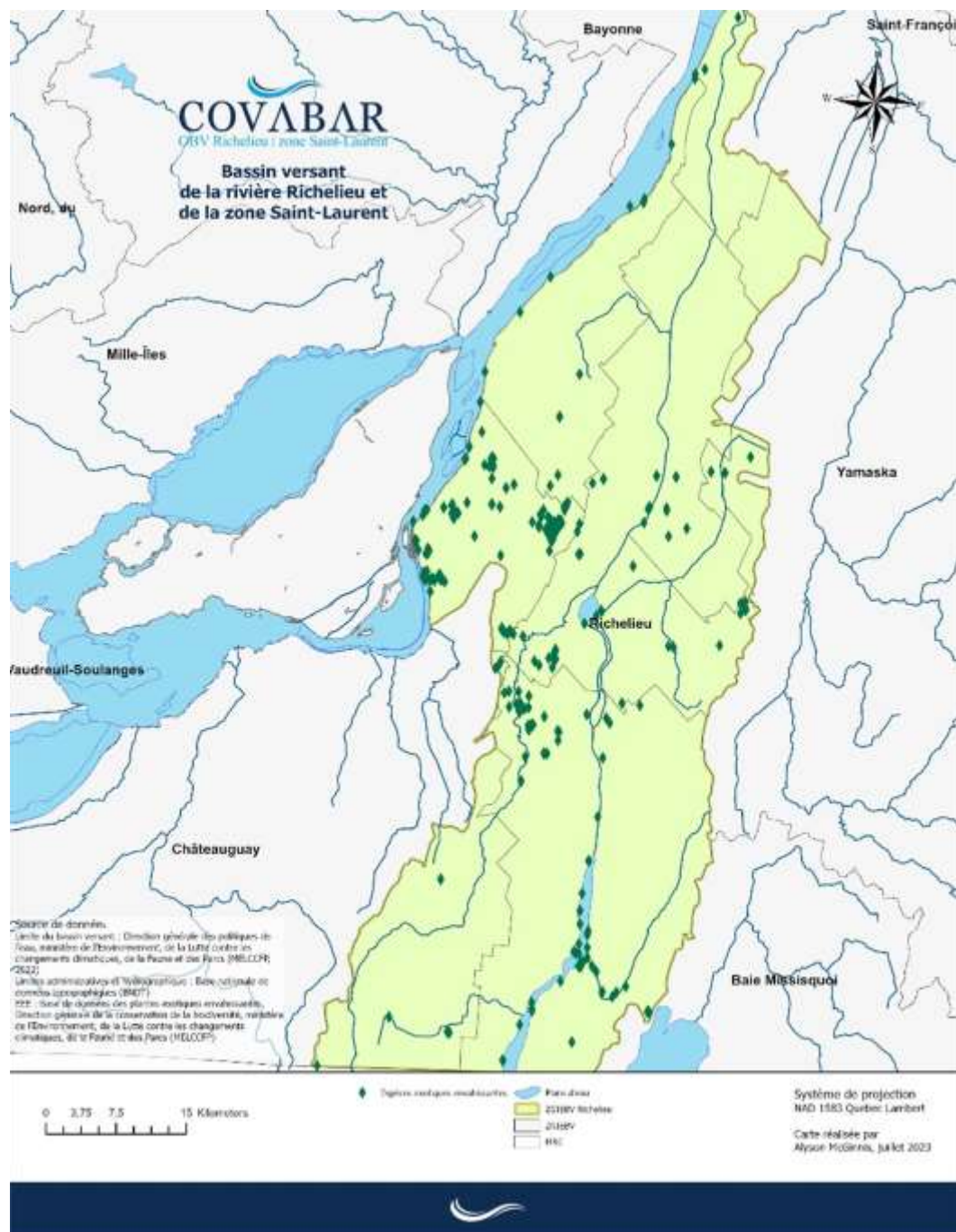
Enfin, il faut savoir que certaines activités peuvent être largement compromises par la prolifération d'EEE, en particulier les activités nautiques (pêche, canot, kayak, embarcation de plaisance motorisée, etc.). L'introduction des EEE est principalement due aux activités humaines et peut avoir des effets dévastateurs sur l'environnement, l'économie et la population. Les lacs sont particulièrement sensibles à l'introduction de EEE pouvant résulter d'activités récréatives de villégiature.

Manque de connaissance

Aucun recensement approfondi n'a été effectué sur l'ensemble du territoire, ce qui ne permet pas d'avoir une idée juste et précise de l'ampleur du phénomène (présence, propagation et établissement des espèces). En effet, les principales données proviennent de l'outil de détection Sentinelle qui est alimenté par les observations de citoyens et

Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :

des acteurs du territoire. C'est pourquoi il est essentiel d'établir un portrait pour prévenir et limiter la propagation des EEE.



Cette carte montre un inventaire non exhaustif des EEE présentes sur le territoire. Comme mentionné précédemment, ces données proviennent de l'outil de détection Sentinelle.

1) Les problématiques de cette catégorie se définissent dans la zone par les éléments suivants :
(Suite)

CONSÉQUENCES PRINCIPALES : *[Lister les impacts principaux engendrés]*

- Perte biodiversité (compétition avec faune/flore locale)
- Menace aux espèces vulnérables
- Coût pour les éradiquer
- Enjeu de santé publique
- Dégradation paysage

LOCALISATION GÉNÉRALE : *[Donner un aperçu général de la distribution des problématiques de cette catégorie sur votre territoire. La localisation précise n'est pas nécessaire.]*

Les EEE sont présentes partout sur le territoire et plusieurs actions sont mises en place pour les contrôler.

- Depuis 2020, le contrôle de la châtaigne d'eau est effectué dans les rivières du Sud et Richelieu par le COVABAR. Depuis ce temps, les quantités récoltées représentent près de 13 000 kg pour la rivière du Sud et 20 000 kg pour la rivière Richelieu.
 - Le contrôle de cette espèce est important, car elle bloque l'apport de lumière et consomme une grande quantité d'oxygène mettant en péril la survie des plantes indigènes. De plus, sa densité importante limite certaines activités nautiques en plus de causer un risque de blessure pour les nageurs en raison de ses rosettes qui sont dures et très piquantes.
- Plusieurs activités de bâchage pour le contrôle du roseau commun ont été effectuées sur le territoire du bassin versant dans les dernières années. C'est le cas notamment d'une partie de la rive de la rivière L'Acadie ou encore l'île Fryer. Ces interventions sont jumelées à des activités de plantation pour stabiliser les berges et limiter la compétition. D'ailleurs, en 2023, ce sont environ 300 arbres et arbustes qui ont été plantés sur l'île Fryer suite aux travaux de contrôle.
 - Le roseau commun (phragmite) est une plante très compétitive et résistante. Elle s'adapte à plusieurs types de milieux (milieux ouverts, marais, bordure de route et des champs) et elle prend la place des espèces indigènes et menace la biodiversité.

2) Les problématiques de cette catégorie sont causées par les éléments suivants dans la zone:

[Décrivez sommairement ce qui cause ces problématiques et insérez les références si applicable]

- Transport (marchandise, bois d'emballage et chauffage, eaux de cale)
- Embarcations motorisées et non-motorisées non adéquatement nettoyées
- Importation
- Inondation (grandes crues permettent aux espèces opportunistes de se propager plus loin)
- Aquaculture (espèces qui s'échappent d'un milieu contrôlé)
- Aquariophilie (propriétaire qui relâche une espèce dans la nature qu'il ne désire plus)
- Horticulture
- Changements climatiques (ouvrent de nouveaux territoires autrefois inhabitables pour certaines espèces)

Références

MELCCFP. (s.d.). Espèce exotique envahissante (EEE). <https://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). (2014). Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Chevalier cuivré au Canada. https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr_Copper%20Redhorse_2014_f.pdf